



aerospace valley

Pôle de compétitivité

**Aéronautique, Espace, Drones
et Systèmes Embarqués**

**Occitanie/Pyrénées-Méditerranée
& Nouvelle-Aquitaine**

CONSULTATION

**Refonte du site internet du
Pôle Aerospace Valley**

Reference 21-ADMIN-CS-080 2021

1. LE PÔLE AEROSPACE VALLEY

Aerospace Valley est le premier Pôle de compétitivité mondial de la filière aérospatiale, au service des secteurs stratégiques de l’Aéronautique, du Spatial et des Drones, sur les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Classé dans le trio de tête des pôles de compétitivité mondiaux pour la performance de ses projets coopératifs de R&D (dont 580 ont été financés à ce jour), Aerospace Valley a pour mission d’animer un réseau dynamique de renommée internationale, composé de 850 membres (entreprises, laboratoires de recherche, établissements de formation, universités et Grandes Ecoles, collectivités, structures de développement économique).

Les missions du Pôle sont structurées autour de 3 axes :

- **Animer** la communauté des membres du Pôle (Collectivité territoriales, Entreprises,...)
- **Innover** pour permettre d’accroître la compétitivité des entreprises
- **Développer** les entreprises et leur permettre de s’inscrire dans des logiques de croissance de leurs activités.

Pour en savoir plus : www.aerospace-valley.com

Ressources complémentaires :

- [Plaquette de présentation du Pôle : Cliquer ici](#)
- [Présentation Powerpoint de présentation du Pôle : Cliquer ici](#)
- [Video](#) : Plan de relance Aéronautique - Accompagnement & actions du Pôle - Interview de Yann Barbaux : <https://youtu.be/9hQEBLDwHU4>

Site Internet : www.aerospace-valley.com

[Sitemap actuel site FR : https://www.aerospace-valley.com/sitemap](https://www.aerospace-valley.com/sitemap)

[Sitemap actuel site AN : https://www.aerospace-valley.com/en/sitemap](https://www.aerospace-valley.com/en/sitemap)

Annuaire des membres du Pôle : annuaire.aerospace-valley.com

2. L’OBJET DE LA CONSULTATION

Ce document constitue le cahier des charges d’une consultation visant à sélectionner un prestataire qui fournira une proposition globale de refonte du site internet : aerospace-valley.com, de la conception graphique jusqu’au développement web tout en conservant l’optimisation du SEO actuel.

3. LE PROJET

3.1 – Informations relatives au site : aerospace-valley.com

Le site actuel est le résultat d’une précédente refonte réalisée en 2014.

Le nom de domaine existe depuis 2005 hébergé chez OVH et géré par Kairn.



Il s'agit d'un site vitrine développé sous le CMS : Drupal

Le site et sa base de données sont hébergés sur un serveur dédié OVH.

Il a accueilli 67,8k visiteurs uniques pour 101k sessions et 209k pages vues en 2020

3.2 – OBJECTIFS DE CETTE REFONTE

Le site est un outil d'information essentiel à destination des membres du Pôle Aerospace Valley et au-delà ... Il est accessible aux membres et non membres.

Il devra expliquer ce qu'est le Pôle et refléter son positionnement : le premier pôle de compétitivité mondial de la filière aérospatiale.

Il devra valoriser l'ensemble des services proposés aux membres et les faire découvrir aux prospects.

Enfin, il sera le reflet de l'expertise des hommes et femmes qui le composent.

En quelques mots : Notoriété, utilité, service et expertise.

Pré requis :

Ergonomie simple, fluide et site user-friendly

Modernité, dynamisme

4. WEBDESIGN

La clarté et l'accessibilité des contenus seront demandés au prestataire. Le site privilégiera une approche aérée avec une hiérarchisation des informations et des différents types de contenus. Cette refonte devra être approche moderne, sobre, avec une ergonomie optimale pour un site pérenne dans le temps. Un travail de recherche et création graphique sera également demandé à l'agence.

5. ELEMENTS FOURNIS PAR AEROSPACE VALLEY

L'arborescence et tous les contenus textuels seront fournis par Aerospace Valley.

Aerospace Valley pourra fournir des éléments graphiques déjà existants tels que : logos, photos, icônes.

6. FONCTIONNALITES REQUISES ET ELEMENTS A CONSERVER

Le site devra impérativement :

- Etre développé via un CMS – Possibilité de conserver DRUPAL. Le choix du CMS n'est pas imposé, mais devra être argumenté. Celui-ci devra être stable, pérenne, permettre une facilité de migration et de mises à jour. En revanche, pas de développement sous Wordpress.

- Il sera important de conserver les contenus publiés dans les rubriques actuelles : « actualités » et « agenda » depuis Janvier 2019.
- Conserver un module agenda qui permettra d'avoir une visibilité des évènements sur les mois à venir. Ces événements devront être différenciables. (ex : événement organisés par Aerospace Valley, événements de la filière, événements organisés par les membres du Pôle)
- Conserver la syntaxe des pages afin de garder le SEO actuel optimisé
- Une recherche intra-site devra être possible par le biais d'un moteur de recherche interne au site (ex : par type de contenus) [Cf : focus ci-après]
- Offrir la possibilité de planifier en amont certains types de contenus à diffuser avec une publication automatique à une date précise.
- Etre responsive sur mobile et tablette
- L'administrateur du site web devra pouvoir créer différents profils d'utilisateurs avec droits différents (ex : administrateur, webmaster, contributeur, etc)
- Un sitemap sera mis en place afin de montrer les arborescences du site et permettra d'indexer tous les contenus dans le but de faciliter le référencement
- Intégration des identifiants existants Google Analytics
- Intégration possible de futurs encarts IFRAME/HTML/CSS
- Mise à disposition de documents à télécharger (ex : plaquettes, espace presse, supports de communication)
- Conserver une médiathèque : photos et vidéos
- Possibilité de création de « brouillons » de pages et outil de prévisualisation avant mise en ligne des contenus.
- Le site web devra être en français avec une adaptation en anglais. Celle-ci ne reprendra pas l'intégralité des pages de la version française. L'URL rewriting des pages traduites devra continuer de tenir compte de la langue anglaise et permettre de déterminer dans quelle langue une page a été consultée.
- Une page 404 sera à mettre en place en français et en anglais. Elle apparaîtra lorsqu'une page n'existe pas.
- Le site web devra permettre un accès à minima par les navigateurs classiques : Edge, Internet Explorer, Safari, Firefox, Chrome et fonctionnant sous Windows, Mac OS ou Linux
- Un formulaire de contact devra être mis en place avec une possibilité d'export des données en format .xlsx et .csv

6.1. FOCUS : moteur de recherche

Compte tenu des nombreuses publications à fréquence quotidienne d'Aerospace Valley, le moteur de recherche est une composante majeure du site Internet et doit être visible dès la page d'accueil et tout du long de la navigation sur le site.

Celui-ci devra fonctionner par mots-clés mais devra également permettre une recherche multi-critères afin de filtrer les contenus dans le mode de recherche avancé (types de publication, actualités, événements, etc.)

6.2. Options :

- Interconnexion/API avec notre CRM – SugarCRM (formulaires contact + demande d'adhésion)
- Développement d'un module de création de formulaire (champs simples et conditionnels)
- Développement d'un annuaire référençant les membres du Pôle, plus de 800, à ce jour. Les membres du Pôle devront être référencés selon les critères suivants : recherche par mots clés, par région, par filière/thématique, nom d'entreprise. La représentation globale cartographique des membres pourra également être proposée en option.

L'idée sera également d'offrir la possibilité à nos membres de se connecter sur leur page et mettre à jour leurs informations.

Pour consulter l'annuaire actuellement disponible : annuaire.aerospace-valley.com

7. SPECIFICITES TECHNIQUES ET CONNEXIONS AVEC OUTILS EXTERNES

Nous adressons chaque jour une revue de presse aux membres du Pôle reprenant des articles de presse mais surtout, en lien avec le site, certains types de contenus publiés sur le site internet dans les rubriques : actualités, infos des membres, agenda.

Afin de permettre la continuité de cet outil, il sera important de maintenir le lien avec cet outil. Voici les spécificités techniques demandées par le prestataire :

- Trier les actualités et événements affichés par date, afin de faciliter leur indexation incrémentale.
- Présenter les contenus d'une même page dans une structure HTML homogène. Il n'est cependant pas nécessaire que cette structure HTML soit la même pour les pages Actualités et Agenda.
- Proposer une pagination afin de permettre une réindexation de l'historique si besoin.

Deux autres outils seront à intégrer dans le site afin d'optimiser leur visibilité et faciliter leurs accès :

- Connect by Aerospace Valley : la plateforme collaborative du Pôle

- Annuaire digital des membres

Ces deux outils disposent de leurs propres hébergements et sous-domaines. Aucune modification sera à prévoir, il s'agira uniquement d'intégrer ces plateformes au site internet, par exemple par le biais d'un Iframe.

8. ADMINISTRATION DES CONTENUS

L'intégralité des contenus devra être administrable par Aerospace Valley.

Le site devra offrir la possibilité d'éditer les blocs de contenus qui composeront les pages du site : Modifier le texte, ajouter une image ou plusieurs, substituer un bloc de contenu par un autre (Un bloc contenant un titre, un texte et une image est remplacé par un bloc contenant une vidéo par exemple)

Possibilité de créer de nouveaux gabarits de page selon les blocs selon une bibliothèque de blocs définis ensemble au préalable.

La structure des pages devra pouvoir être mise à jour par des "drag and drop".

Aerospace Valley devra avoir l'accès à toutes les feuilles de style/CSS du site et leur gestion, evolution et modification ne devra pas dépendre du prestataire sélectionné.

9. Règles d'écritures d'URL, SEO et CNIL

L'URL rewriting sera mise en œuvre afin que les moteurs de recherche indexent facilement les contenus.

Les images et iconographies devront pouvoir accepter des textes alternatifs.

L'écriture des URL se fera automatiquement, mais l'administrateur devra pouvoir les modifier en cas de besoin.

Le site devra être en adéquation avec les recommandations de la CNIL (cookies, etc).

10. ACCOMPAGNEMENT, MAINTENANCE, EVOLUTION ET SUIVI

L'agence devra préciser dans sa réponse son mode de fonctionnement en cas de besoin d'intervention, réparation des bugs révélés après la mise en ligne et d'évolutions sur le site web :

- Tickets d'intervention, avec plusieurs niveaux selon la nature des signalements.

- La possibilité de joindre un interlocuteur pour la résolution de problèmes spécifiques. Il assurera une assistance téléphonique lors du développement du site et pendant les 6 mois suivants la mise en ligne.
- Le prestataire proposera également une formation portant sur l'administration du site à 4 personnes désignées au sein d'Aerospace Valley.

11. CONFIDENTIALITE DES DONNEES

Le prestataire sera soumis au secret professionnel et à l'obligation de discrétion les plus stricts, pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont il aura connaissance au cours de l'exécution. Il s'interdira notamment toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers sans l'accord préalable d'Aerospace Valley. La sécurité et la confidentialité des informations, des données et des accès informatiques devront respecter les textes de loi et régimes applicables, notamment la loi du 6 janvier 1978 dite «Informatique et Libertés», les dispositions du Code de la propriété intellectuelle applicables aux logiciels et celles du Code pénal.

Aerospace Valley sera en charge des migrations du serveur (ex : version PHP).

12. PROPRIETE

Conformément aux articles L121-1, L122-1 et L131-3 du Code de la Propriété Intellectuelle, l'auteur cèdera à Aerospace Valley les droits de propriété du site internet (La durée sera à définir).

La présente concession comprend également, conformément à l'article L 122-6-1 du Code de la propriété intellectuelle: le droit d'utiliser, d'installer, d'interfacer et de paramétrer le site internet. Aerospace Valley est propriétaire de l'ensemble des graphismes, iconographies et tout autre contenu créés pour le site et la/les bases de données. Les droits cités au présent article peuvent être exercés par Aerospace Valley ainsi que par tout tiers désigné par lui.

13. MODALITES DE SUIVI ET COMPOSITION DE LA REPONSE

La mission débutera après l'envoi de la notification auprès du prestataire retenu.

- Un descriptif de l'ensemble des activités du prestataire
- Un retroplanning et plan d'action détaillé du projet
- Une liste de références du prestataire
- Des préconisations et exemples de réalisations

- Et tout élément annexe que vous jugerez utile
- Dans le cas d'une co-contractance ou d'une sous-traitance, de tout ou partie de la prestation, le détail de la répartition des missions doit être précisé.
- Un devis détaillé

14. CALENDRIER ET MODALITES DE SOUMISSION

Date limite de retour de propositions : ~~7 Avril 2021~~ – **PROLONGATION JUSQU'AU 26 Avril 2021**

Les offres seront remises au format électronique à l'adresse suivante : communication@aerospace-valley.com

Un accusé de réception vous sera envoyé par retour de mail.

En aucun cas, Aerospace Valley n'aura l'obligation de contracter avec un prestataire à la suite de cette consultation.

15. CONTACTS

Tiphaine SAUVEUR

Chargée de communication

sauveur@aerospace-valley.com

Tel : +33 (0)6 31 75 58 15

Agnès BARDIER

Directrice déléguée à l'Animation, la Communication et l'Évènementiel

bardier@aerospace-valley.com

Tel : +33 (0)5 61 14 58 36